

## Sandra F.

48 ans

Commandant de police

Correspondante départementale d'aide aux victimes

Après sa formation à l'école nationale supérieure des officiers de police de Cannes-Écluse, Sandra F. débute sa carrière à la préfecture de police de Paris au service des renseignements généraux. Elle est ensuite affectée à la brigade de sûreté urbaine d'Haguenau, avant de rejoindre le service des renseignements généraux à Strasbourg.

En 2009, elle accède à l'État major de la direction départementale de la sécurité publique du Bas-Rhin et est nommée chef d'État major en 2018. Elle assure, entre autres, la mission de correspondante départementale d'aide aux victimes. Elle participe notamment au pilotage du point accueil victime (PAV) de l'hôtel de police.

Dans le cadre de cette mission, Sandra F. anime les sessions de formation destinées aux professionnels sur les violences faites aux femmes. Elle y explique le rôle du policier et le fonctionnement du point accueil victime. Selon elle, il est important que les différents professionnels soient informés de la place et du rôle du point accueil victime, afin d'assurer la meilleure prise en charge possible des victimes, depuis la révélation des violences jusqu'au procès en passant par le dépôt de plainte.



Elle a été marquée par la mise en place en 2010 du dispositif des Téléphones grave danger à l'occasion duquel le procureur Patrick Poirret a réuni pour la première fois autour d'une même table toutes les instances institutionnelles et associatives afin de les faire travailler ensemble. Elle rapporte que cela a permis aux différentes instances de se connaître, de partager des connaissances et d'être à l'écoute.

### Sa conviction

Se connaître et échanger pour mieux agir

### Son message

J'ai à cœur de mettre en place des relations de confiance allant dans le sens de la meilleure prise en charge possible des victimes. Le partenariat mis en place depuis près de dix ans dans le département du Bas-Rhin est solide et efficace. Il faut le préserver et l'améliorer encore.



MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES

droits des femmes !